

Présentation COPAS & CCT SAS

Fédération des organismes prestataires
d'aides et de soins

Avril 2026



Introduction

Dorothee Schneider, Croix-Rouge luxembourgeoise

Alexandre Massol, Steftung Hellef Doheem

Dorothee Schneider

- Directrice des Ressources Humaines de la Croix-Rouge luxembourgeoise
- Educ grad. & Master en sociologie des organisations et philosophie université de Witten-Herdecke (D)
- Plus de 20 ans d'expérience dans les Ressources Humaines

Alexandre Massol

- Directeur des Ressources Humaines STÄFTUNG HÄLLEF DOHEEM
- Master en Sciences Economiques et Gestion d'Entreprise de l'Université de Strasbourg
- Plus de 20 années d'expérience comme Directeur des Ressources Humaines



Présentation COPAS

Fédération des organismes prestataires
d'aides et de soins



Départements COPAS

Réseaux d'aides et de soins à domicile et centres de jour

Structures d'hébergement pour personnes âgées et logements encadrés

Secteur handicap

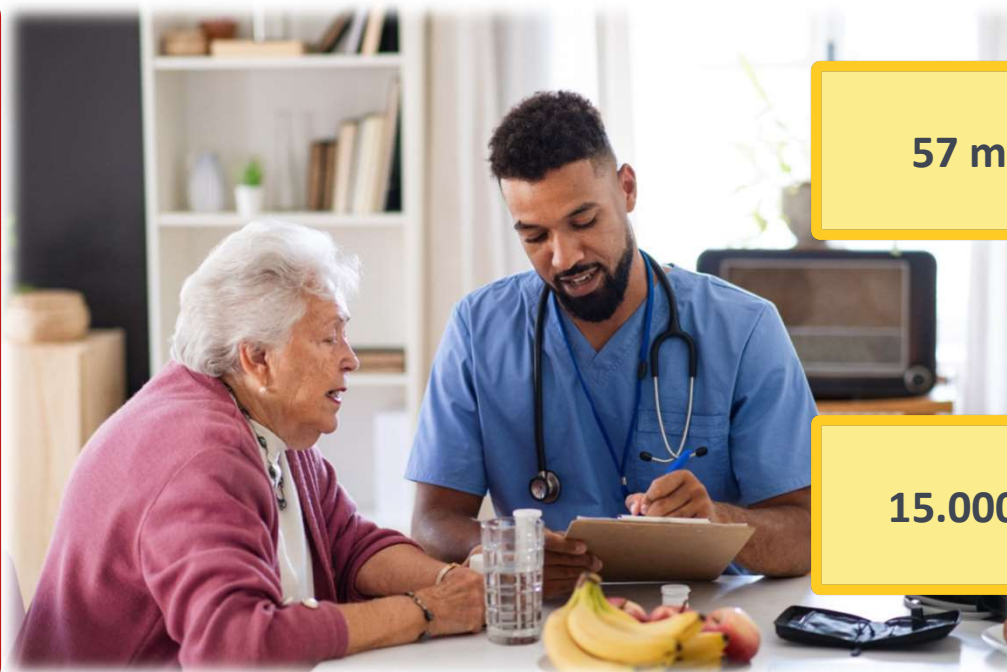
Psychiatrie extrahospitalière



Présentation COPAS

La COPAS compte 57 membres qui gèrent au Luxembourg la quasi-totalité des structures :

- Hébergement pour personnes âgées,
- Centres de jour psycho-gériatriques,
- Structures et services pour personnes en situation de handicap,
- Institutions actives en matière de psychiatrie extrahospitalière,
- Réseaux d'aides et de soins à domicile.



57 membres

15.000 salariés



Membres

copas.lu/membres

ala association luxembourgeoise alzheimer

ALIVE

APÉMH SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

armoni

ATP a.s.b.l.

Autisme Luxembourg

camille

CHNP

Commande de BERTRANGE

croix-rouge luxembourgeoise

CURA

Eisleker Heem

elisabeth

ELYSIS

emeis

Fondation Autisme Luxembourg

FONDATION FELIX CHOMÉ

FONDATION JEAN-PIERRE PESCATORE

FONDATION KRAIZBERG

FONDATION LÉZÉVEUBERGER BLANNEVEREENIGING

GROUPE HELLER

Groupe Tricentenaire

Gutt versuergt

help

HIS

HOME CARE

HPPA

humanis

LES HOSPICES CIVILS DE LA VILLE DE LUXEMBOURG

les Jardins ralysea

LES PARCS DU TROISIEME AGE

Liwien Doboussen

LogiHMO

Ligue Santé Mentale

MAREDOC asbl

MATHÉLLEF

omega 90

Op der Scheck

P&P

PARAMEDICUS

RÉSEAU PSY

Résidence Monplaisir

GEMEINSCHAFT SUENEN

AGENCIE OFICE VIKARISTAP

SERVIOR

Den Alter liewen

sodexo SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

Soss

Stéftung HÉLLEF DOHEEM

SUR.lu

verbandskëscht

Ville d'ECHTERNACH

zitha

Les membres* de la

COPAS

FÉDÉRATION DES ORGANISMES PRESTATAIRES D'AIDES ET DE SOINS

*Liste non exhaustive des membres



Mission de la Fédération COPAS

Représenter, défendre et fédérer ses membres dans le domaine des aides et soins extrahospitaliers.

Garantir à chaque action une prise en charge de qualité pour les bénéficiaires.

Assurer un cadre réglementaire adapté, un financement pérenne et des emplois attractifs, tout en encourageant l'innovation dans le secteur.





Votre futur en extrahospitalier :
autonomie, impact et équilibre



- Équilibre vie professionnelle / vie privée
- Diversité (4 départements)
- Relation privilégiée avec les clients
- Impact concret et visible
- Interdisciplinarité

Autonomie professionnelle & Accompagnement centré sur le client

Pour le professionnel :

- Grande capacité d'autonomie professionnelle
- Accompagnement du soignant
- Prise en charge globale du client

Pour le client :

- Implication active du client (Patient-Partenaire)
- Mise en avant des besoins du client





Perspectives d'évolution

- Développement de compétences variées et formation continue
- Opportunités d'évolution et de spécialisation
- Participation à des projets innovants





**Secteur humain,
dynamique et porteur
d'avenir**



Convention Collective de Travail (CCT) pour les salariés du Secteur d'Aides et de soins et du secteur Social (SAS)

CCT SAS



- Les relations de travail entre employeurs et salariés du secteur sont régies par la Convention Collective de Travail pour les Salariés d'Aides et de soins et du secteur Social (CCT SAS).
- Elle est négociée **tous les 3 ans** avec les syndicats par plusieurs ententes patronales – dont la COPAS – et elle est déclarée d'obligation générale dans le secteur. Elle complète le Code du Travail.
- La version actuelle de la CCT SAS est d'application jusqu'au **31 décembre 2027**.

- **Rémunération de base attractive et évolutive**
 - Avancement tous les ans
 - Prise en compte de périodes de travail antérieures à l'entrée en service
- **Allocation de fin d'année**
 - 1/12 de la somme des salaires de base
- **Pécule de vacances**
 - 42 points indiciaires
- **Primes**
 - Prime de responsabilité, primes de fonction
- **Sécurité et portabilité des droits** lors d'un changement d'employeur au sein du secteur SAS
- **Déclaration d'obligation générale**



Tableau des carrières et grilles des rémunérations



Tableau des professions par carrière

Carrière	Profession et qualification minimale requise			
C1	Professions administratives, logistiques et technique sans qualification	C5*	ATM en chirurgie	
	Professions artisanale et manuelle sans qualification		ATM de radiologie	
C2	CCP Assistant d'accompagnement au quotidien, Aide socio-familiale ¹		Infirmier anesthésiste	
	Professions administratives, logistiques et techniques avec 5 ^{ème} ESC (ou équivalent) ou 5 ^{ème} ESG et 2 années d'expérience		Infirmier en pédiatrie	
	Professions artisanales et manuelles (CCP)		Infirmier psychiatrique	
C3	Aide-soignant		Sage-femme	
	Auxiliaire économe / Auxiliaire de vie, Agent d'inclusion, Agent d'éducation		C6	Assistant d'hygiène sociale
	Éducateur-instructeur			Assistant social
	Professions artisanales et manuelles avec DAP (CATP)			Diététicien
	Professions administratives, logistiques et techniques avec DAP (CATP)			Éducateur gradué
	Professions administratives, logistiques et techniques avec brevet de maîtrise *	Ergothérapeute		
Professions administratives, logistiques et techniques avec 3 ^{ème} ESC ou 3 ^{ème} ESG ou certificat de fin d'études de l'enseignement moyen	Infirmier hospitalier gradué			
C4	Éducateur diplômé	Kinésithérapeute avec Bachelor		
	Éducateur-instructeur avec certificat de fin d'études secondaires classiques ou de fin d'études secondaires générales	Laborantin		
	Ingénieur technicien	Orthophoniste		
	Professions administratives, logistiques et techniques avec certificat de fin d'études secondaires classiques ou de fin d'études secondaires générales	Pédagogue curatif		
C5	Infirmier diplômé	Psychomotricien		
	ATM de laboratoire	Professions administratives, logistiques et techniques avec Bachelor		
	Professions administratives, logistiques et techniques avec BTS	Professions socio-éducatives avec Bachelor		
		C7	Professions de santé avec Bachelor	
			Professions administratives, logistiques et techniques avec Master	
			Professions de santé avec Master	
			Kinésithérapeute avec Master	
			Professions socio-éducatives avec Master	

Travail de dimanche, de jour férié légal et de nuit

- Travail de dimanche + **70 %**
- Jour férié légal + **100 %**
- Travail de nuit + **25 %**
- Travail supplémentaire + **50 %**
 - repos / paiement
- Suppléments cumulables



- Durée hebdomadaire de travail jusqu'à 40h permet de garantir un **équilibre vie privée - vie professionnelle**
- Possibilité **d'adapter** la durée de travail en cours de carrière
- **Plans de travail** mensuels communiqués au moins 10 jours avant la fin du mois
- Grande **stabilité** conventionnelle



Congés et formation continue



- Congé annuel de récréation :
 - **34 à 39 jours** ouvrables / année
- Congé légal extraordinaire
- Congé sans solde
- Congé social

- Durée minimale de formation continue annuelle définie et suivie
- Formation continue explicitement encadrée et intégrée aux parcours professionnels





- une **grande lisibilité salariale** et des progressions automatiques
- des **avantages pérennes et sectoriels**
 - 13e mois, pécule de vacances
- un **cadre de travail très encadré** et protecteur
 - temps de travail, congés
- une **égalité de traitement** dans tout le secteur social et de soins non hospitalier



Merci pour votre attention

